

**RAPPORT D'ACTIVITÉS DE Mme \*\*\*,  
professeur référent AR en Lettres Modernes**

Entrée dans la fonction : septembre 2009

Classes en responsabilité : 3<sup>D</sup> : 4h30 ; 4<sup>A</sup> : 4h ; PPRE 6<sup>B</sup> et 6<sup>E</sup> : 2h.

Nombre d'heures de décharge : 7h30

**MISSIONS :**

1. Coordination de l'équipe des Lettres
2. Liaison collège-lycées
3. Interventions en SAS

**1. COORDINATION DE L'EQUIPE DES LETTRES**

- Création d'un dossier partagé "lettres" sur le serveur du collège permettant de conserver de façon pérenne et de rendre accessible ( pour consultation ou alimentation ) à chaque enseignant de l'équipe les documents et outils-support de référence, existants ou créés en cours d'année, de l'équipe et de la discipline.

- Optimisation de la gestion des séries de livres : rangement de la petite salle attenante au CDI qui leur est dévolue, création d'un document les répertoriant accessible sur le serveur Lettres, mises à jour de ce document (en septembre, en janvier, en juin ), création de documents ayant pour but de favoriser la responsabilisation des enseignants et des élèves dans la gestion de ces livres.

- Optimisation avec Mme \*\*\* du document permettant la liaison au sein du collège des informations concernant les groupes de PPRE.

- Suivi des tâches inhérentes aux concertations et à la coordination de l'équipe : coordination avec les interlocuteurs concernés pour les commandes, les transmissions d'informations diverses ( remontée des besoins en heures de l'équipe, choix de nouveaux manuels, point sur les PAME et actions éducatives... )

- A ce titre, proposition des ordres du jour des heures de concertation de l'équipe

- Propositions à l'équipe et, le cas échéant, organisation et suivi d'actions culturelles : ainsi, cette année, la venue de la compagnie \*\*\* pour deux représentations théâtrales et deux visites au théâtre \*\*\* fin juin.

**Remarques et perspectives :**

- Nous avons peu avancé sur l'établissement d'une progression commune, les ordres du jour de nos concertations étant toujours remplis par des tâches dictées par le calendrier . Le problème est que cette absence de progression commune est déplorée par les enseignants nouvellement nommés dans l'établissement. Il est dommage que l'équipe rechigne à ce que soient organisées à chaque niveau, deux

ou trois fois dans l'année, des évaluations communes. Car la programmation de telles évaluations présente notamment comme intérêt de contraindre l'équipe à se mettre d'accord sur le programme de ces évaluations, programme qui constitue alors un squelette de la progression commune attendue par nos nouveaux collègues...

- Il devrait être possible pendant la deuxième quinzaine de juin de trouver du temps pour optimiser le recours à l'armoire "Lettres" en y mettant à disposition des professeurs de lettres dictionnaires, manuels de conjugaison et si possible, doublons de manuels pour chaque niveau.

## 2. LIAISON COLLÈGE-LYCÉES

- Une grande part de cette mission a consisté le vendredi après-midi en l'accompagnement des 10 élèves de DP6 dans les lycées professionnels du bassin. Des tâches de coordination en découlent : notamment, la concertation régulière avec le professeur principal en charge des deux heures DP6 au sein du collège, la présence aux trois réunions DP6 de bassin. Pour faciliter ces concertations et permettre la pérennisation et l'échange de documents, un dossier partagé DP6 a été créé sur le serveur du collège.

- les vendredis où les élèves de DP6 n'étaient pas en visite d'établissement, ils avaient une heure de français. Cette heure a pour intérêt majeur de leur permettre de rattraper les cours qu'ils manquent pendant leur semaine de stage supplémentaire et de les familiariser avec la spécificité professionnelle du brevet national auquel ils sont inscrits.

- La liaison avec le lycée GT de secteur, le lycée \*\*\*, a été favorisée par les initiatives prises dans ce sens par le lycée en question. Ma mission s'est limitée à participer aux réunions de liaison, et à organiser la visite du 27 avril de nos élèves à profil 2ndeGT dans ce lycée.

- Relèvent aussi de cette mission les quelques heures dispensées aux 5 élèves de 3eB pouvant prétendre à une 2nde GT. L'objectif était de les mener plus loin que ce que la classe entière permettait à leur professeur de faire, dans le programme de 3°, afin de mieux les préparer au brevet et à la 2ndeGT.

- Peuvent aussi relever de cette liaison la tentative avortée de contact avec les professeurs d'histoire des Arts du lycée \*\*\*, la proposition d'amélioration de la grille d'évaluation de l'épreuve orale facultative d'histoire des Arts au brevet soumise à M.\*\*\*, et les quelques heures de préparation de cette option dispensées à l'unique élève de 3<sup>D</sup> s'y présentant.

## 3. INTERVENTIONS EN CLASSE SAS

- 2 heures hebdomadaires

Il pourrait être intéressant qu'une réunion de régulation soit programmée en cours d'année, afin de définir les priorités dans la prise en charge des différents profils d'élèves accueillis et délicats à gérer ensemble : élèves provisoirement en SAS, élève(s) en PPRS, élèves pressentis pour un PPRS.